

Le Directeur général de l'Agence française de développement,

Vu les articles R. 513-22 à R. 513-42 du code monétaire et financier et, notamment, l'article R. 513-33 ;

Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Madame Corinne LE BIHAN, chargée de mission de la division Gestion des Carrières et Recrutement, à l'effet de signer, pour les attributions de la division Gestion des Carrières et Recrutement, jusqu'au 30 novembre 2017, au nom du Directeur général, les actes suivants :

- les marchés, contrats et conventions d'achat, leurs avenants et marchés complémentaires, ainsi que les actes relatifs à la passation et l'exécution de ces marchés, contrats et conventions.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 16 novembre 2016
En un exemplaire original

Le Directeur général
Rémy RIOUX